UNIVERSITÉ DE PARIS

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

PALMARÈS

DES PRIX DÉCERNÉS A LA SUITE DES CONCOURS

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1901-1902



MELUN

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1902

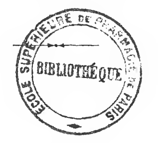
UNIVERSITÉ DE PARIS

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

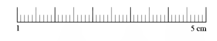
PALMARÈS

DES PRIX DÉCERNÉS A LA SUITE DES CONCOURS

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1901-1902



MELUN
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE
—
1902



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS

ADMINISTRATION

MM. GUIGNARD, Directeur, Membre de l'Institut, ✠, ✪ I.
BOUCHARDAT, ✠, ✪ I, Assesseur.
E. MADOULÉ, Secrétaire, ✪ I.

PROFESSEURS

MM. JUNGFLEISCH, ✠, ✪ I.........	Chimie organique.
BOUCHARDAT, ✠, ✪ I.........	Hydrologie et minéralogie.
PRUNIER, ✠, ✪ I.............	Pharmacie chimique.
GUIGNARD, Membre de l'Institut, ✠, ✪ I......................	Botanique générale.
VILLIERS-MORIAMÉ, ✪ I......	Chimie analytique.
BOURQUELOT, ✪ I...........	Pharmacie galénique.
GAUTIER, ✪ I................	Chimie minérale.
RADAIS, ✪ I..................	Cryptogamie.
BÉHAL, ✪ I....................	Toxicologie.
COUTIÈRE, ✪ A..............	Zoologie.
PERROT, ✪ A., ...	Matière médicale.
BERTHELOT, ✪ A.	Physique.

Professeurs honoraires : MM. BERTHELOT, Membre de l'Institut, G. C. ✠, ✪ I. ; MARCHAND, ✪ I.; RICHE, O ✠, ✪ I.; MOISSAN, Membre de l'Institut, C ✠, ✪ I; LE ROUX, O ✠, ✪ I.

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM. OUVRARD, ✪ I.	MM. GRIMBERT, ✪ A.
LEBEAU, ✪ I.	GUÉRIN, ✪ A, chargé d'agrégation.
MOUREU, ✪ A.	

CHEFS DES TRAVAUX PRATIQUES

MM. GUERBET......................	Chimie générale.
LEXTREIT, ✪ I................	Chimie analytique.
LUTZ, ✪ A.....................	Micrographie.
QUESNEVILLE, ✪ I..........	Physique.
GUÉGUEN, ✪ A	Microbiologie.

Chef du Laboratoire des examens pratiques: M. CHASTAING, ✪ I.
Bibliothécaire: M. DORVEAUX, ✪ I.

L'Assemblée de l'École supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris s'est réunie le 7 juillet 1902, dans la salle de ses séances, sous la présidence de M. Guignard, Directeur, à l'effet d'entendre la lecture et de procéder à la discussion des rapports présentés par les Jurys des divers concours qui ont eu lieu pour l'obtention des prix à décerner par l'École en 1902.

A la suite du compte rendu de ses opérations fait par chaque commission, l'Assemblée, délibérant sur les propositions qui lui étaient soumises, a arrêté la liste des lauréats des prix accordés par l'État, des prix de *Travaux pratiques* et des prix de *Fondation*.

Sa décision a été approuvée par décision ministérielle du 5 novembre 1902.

L'Assemblée avait, en outre, désigné M. Grimbert, agrégé, pour présenter le rapport général annuel sur la tenue et les résultats des dits concours. Ce document a été lu et approuvé dans la réunion plénière du 4 décembre. L'Assemblée en a voté l'impression à la suite du Palmarès de 1902.

La remise des prix et médailles aux lauréats réunis a été faite, en séance privée, par M. Guignard, Directeur, assisté de M. Madoulé, Secrétaire de l'École, qui a proclamé les noms des étudiants désignés ci-après :

PALMARÈS

des prix décernés aux lauréats de l'École supérieure de Pharmacie à la suite des concours de l'année scolaire 1901-1902.

PRIX DE L'ÉCOLE

PREMIÈRE ANNÉE

1er Prix (médaille d'argent. — 30 francs de livres).

M. Gérard (Gaston-Émile), né le 18 mai 1880, à Épernay (Marne).

2e Prix (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. Ebren (Marius), né le 27 janvier 1879, à Briançon (Hautes-Alpes).

Citations honorables :

MM. Levernieux (Louis); Mauvais (Pierre); Démoulin (Louis); Hubaut (Marius).

DEUXIÈME ANNÉE

1er Prix (Médaille d'argent. — 75 francs de livres).

M. Adam (Louis-Jules-Pascal), né le 10 mai 1877, à Villedieu (Manche).

2e Prix (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. Souèges (René), né le 24 décembre 1876, à Lamontjoie (Lot-et-Garonne).

TROISIÈME ANNÉE

1er Prix (Médaille d'or de 300 francs).

M. Michonneau (René), né le 9 février 1878, à Parthenay (Deux-Sèvres).

2e Prix (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

Non décerné.

PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES

PREMIÈRE ANNÉE

CHIMIE GÉNÉRALE

Médailles d'argent :

M. Mariani (Jacques), né le 4 octobre 1875, à Paris.

M. Guignepied (Jules-Paul-Émile-Eugène), né le 31 octobre 1881, à Brinon-sur-Beuvron (Nièvre).

Citations honorables :

MM. Le Chat (Louis); Gérard (Gaston-Émile), déjà nommé ; Frotté (Louis).

DEUXIÈME ANNÉE

PHYSIQUE

Médailles d'argent :

M. Joly (Gabriel-Joseph), né le 12 mai 1874, à Étampes (Seine-et-Oise).

M. Scagliola (Ange), né le 25 septembre 1877, à Corte (Corse).

DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES

CHIMIE ANALYTIQUE

Médailles d'argent :

M. Cazalé (Albert-Marie-Gabriel), né le 23 novembre 1875, à Langres (Haute-Marne).

M. Jarrousse (Jean-Baptiste), né le 10 juin 1875, à Marvejols (Lozère).

Citations honorables :

MM. Petitjean (François - Xavier - Georges) ; Lagard (Joseph) ; Blaire (Léon).

MICROGRAPHIE

Médailles d'argent :

M. Duval (Auguste-Adolphe-Pierre), né le 29 janvier 1877, à Dol (Ille-et-Vilaine).

M. Espitallier (Robert-Paul-Octave-Léger), né le 10 janvier 1877, à Chambon (Creuse).

Citations honorables :

MM. Perrine (Jean-Louis ; Auclair (Jean-François) ; Guillemin (Louis).

TROISIÈME ANNÉE

MICROBIOLOGIE

Médailles d'argent :

M. Espitallier (Robert-Paul-Octave-Léger), né le 10 janvier 1877, à Chambon (Creuse), déjà nommé.

M. Thévenard (Joseph-Maurice), né le 10 mai 1871, à Nevers.

Citations honorables :

MM. Rousseau (Émile) ; Gautier (Edgard).

PRIX DE FONDATION

Prix Menier (600 francs. — Médaille d'argent).

M. Duval (Auguste-Adolphe-Pierre), né le 29 janvier 1877, à Dol (Ille-et-Vilaine), déjà nommé.

Prix Laroze (500 francs).

M. Tardy (Ernest-Jacques), né le 30 mai 1870, à Moulins (Allier), pharmacien de 1re classe.

Prix Laillet (500 francs).

M. Fraquet (Eugène), né le 20 juillet 1879, à Orléans (Loiret).

Prix Lebeault (500 francs).

M. Duprat (Léon-Jean-Marie), né le 10 décembre 1878, à Caubiac (Haute-Garonne).

Prix Desportes (558 francs).

Non décerné.

Prix Henri Buignet :

1er Prix (600 francs).

M. Dupau (Léon-Albin), né le 6 novembre 1878, à Tence (Haute-Loire).

2e Prix (400 francs).

M. Lobstein (Ernest), né le 27 août 1878, à Rougemont (Doubs).

Prix Flon (565 francs).

M. Fosse (Jules-Richard-Hippolyte), né le 16 juillet 1870, à Castres (Tarn), pharmacien de 1re classe.

Rapport de M. Grimbert,

AGRÉGÉ,

SUR LES CONCOURS DES PRIX POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1901-1902

Messieurs,

Si les jours se suivent sans se ressembler, il n'en est pas de même des rapports annuels sur les Prix de l'École et je suis forcé d'avouer que celui que je vais avoir l'honneur de vous présenter différera fort peu de ceux des années précédentes. Il en différera cependant, car, pour la première fois depuis longtemps, nous aurons le plaisir d'enregistrer un relèvement très sensible dans le nombre des candidats qui ont pris part aux épreuves des Prix de l'École, surtout en première et en deuxième année. Les Prix des Travaux pratiques ont vu aussi s'accroître de quelques unités les élèves qui persévèrent jusqu'aux dernières épreuves, mais les Prix de fondation semblent encore une fois délaissés malgré les avantages honorifiques et pécuniaires qui leur sont attribués.

Les rapporteurs qui m'ont précédé ont cherché à établir la cause de cette désertion, voulez-vous me permettre de les imiter à mon tour.

Ne pensez-vous pas que le malaise général dont souffre la profession toute entière n'a pas sa répercussion sur les étudiants de notre École qui, apportent dans nos laboratoires un écho des préoccupations et parfois, osons le dire, du découragement dont ils ont été témoins pendant leurs années de stage ?

De là cette « incuriosité » dont parlait M. Coutière et cet « à quoi bon ? », qui paralyse d'avance tout effort et toute initiative. A quoi bon conquérir une distinction honorifique qu'un public aveugle ne saura discerner des réclames éhontées

d'un confrère peu scrupuleux. Le but suprême n'est-il pas d'acquérir au plus vite le parchemin qui permet de prendre part à la lutte pour l'existence, âpre lutte dans laquelle le savoir-faire l'emporte bien souvent sur le savoir tout court, où les plus méritants ne sont pas toujours les plus favorisés.

Cette influence du stage accompli dans une atmosphère si différente de celle que l'élève respirera à l'École contribue certainement pour une part à éloigner les candidats de nos concours annuels. Pendant ce stage, l'élève s'est trouvé aux prises avec les petits côtés de la profession. il en a vu pour ainsi dire les coulisses; en contact direct avec le public, il a mesuré la dose de considération qu'il pouvait en attendre, il a besoin maintenant de respirer un air moins confiné et d'élargir son horizon. Il faut pour cela que l'École le prenne tout entier et se consacre non seulement à son éducation scientifique, qui jusque là est à peine ébauchée, mais aussi à son éducation morale. Aussi pendant la scolarité la scission entre l'officine et l'École doit-elle être aussi complète que possible. C'est pourquoi je voudrais voir diminuer le nombre toujours trop grand des étudiants qui accomplissent leur scolarité en restant attachés à une officine ; je veux parler de ces « élèves suivant les cours » comme on les appelle sans doute par antiphrase, car ils n'en suivent généralement aucun, se contentant d'assister tant bien que mal aux travaux pratiques obligatoires. Pour eux l'enseignement de l'École est lettre morte et, à part quelques exceptions honorables, ce n'est guère chez eux, je le crains, qu'il faut aller chercher l'esprit d'émulation ni l'amour de la recherche, et je suis persuadé que le niveau de nos concours s'élèverait singulièrement si nous parvenions à modifier un état de choses si préjudiciable aux bonnes études pharmaceutiques.

Une autre cause qui éloigne les élèves des concours annuels et qui a déjà été signalée par mes devanciers, c'est la préoccupation des examens à subir à la fin de l'année scolaire.

L'élève, même le meilleur, ne voit pas arriver cette époque sans appréhension ; il lui semble qu'il ne parviendra jamais à faire face aux exigences des programmes, il ne se sent pas assez libre d'esprit pour préparer par surcroît les matières d'un concours, et il se dérobe. Peut-être en serait-il autrement si les examens, au lieu d'être ramassés à la fin de l'année scolaire, se trouvaient partagés, comme autrefois en deux séries semestrielles. Cette division du travail permettrait en même temps aux professeurs d'interroger les élèves plus à fond, et aux élèves de tirer plus de profit des matières qu'on vient de leur enseigner et dont l'impression est encore toute fraîche en leur mémoire. Et quand bien même cette modification dans le régime des examens n'amènerait pas l'augmentation que nous souhaitons dans le nombre des candidats à nos concours annuels, n'aurait-elle pas l'immense avantage de forcer nos élèves à un travail plus soutenu?

Mais j'ai hâte de rentrer dans mon rôle de rapporteur, dont vous m'excuserez d'être sorti, et de vous exposer le résultat des concours pour l'année 1901-1902.

PRIX DE L'ÉCOLE

PREMIÈRE ANNÉE

Sur vingt et un candidats inscrits, douze se sont présentés à la première épreuve et huit ont pris part à toutes les autres.

Les questions proposées par le jury étaient les suivantes:

1° Épreuve écrite.

1° PHYSIQUE : *Les miroirs concaves.*

2° CHIMIE MINÉRALE · *Combinaison de l'hydrogène avec les métalloïdes de la première famille; préparation et propriétés; analogies et différences.*

3° BOTANIQUE : *La graine au point de vue morphologique.*

2° Épreuve orale.

Dissertation de 10 minutes sur :

Les insectes diptères.

3° Épreuve pratique.

1° *Analyse qualitative d'un mélange renfermant :*

Acide sulfurique, acide chromique, oxyde de cuivre, potasse, ammoniaque.

2° *Reconnaissance de 20 plantes fraîches, 10 animaux et 10 minéraux.*

L'ensemble du concours a été jugé très satisfaisant par le jury qui accorde :

Le premier prix à M. GÉRARD qui a obtenu 88 points 75 sur un maximum de 100. Le deuxième prix à M. EBREN avec 86 points.

Et des mentions honorables à MM. LAVERNIEUX (75 points), MAUVAIS (68 points), DESMOULIN et HUBAUT (ex æquo avec 59 points).

DEUXIÈME ANNÉE

Quatorze candidats s'étaient fait inscrire, huit se sont présentés et quatre ont subi les épreuves jusqu'au bout.

1° Épreuve écrite.

1° CHIMIE ORGANIQUE et pharmacie chimique : *Aldéhyde formique, aldéhyde acétique; leurs dérivés employés en pharmacie.*

2° CRYPTOGAMIE : *Champignons provoquant la fermentation alcoolique ; morphologie et biologie.*

2° Épreuve orale.

1° *Dissertation sur* :

Quinoléine et ses dérivés.

2° *Reconnaissance de 20 plantes fraîches et de 10 minéraux.*

3° Épreuve pratique.

Analyse quantitative : Dosage pondéral du chlore dans une liqueur.

Le jury accorde:

Le premier prix à M. Adam qui a obtenu un total de 65 points sur un maximum de 100.

Le second prix à M. Souèges avec 65 points.

TROISIÈME ANNÉE

Sur cinq candidats inscrits trois se sont présentés à la première épreuve et un seul a persévéré jusqu'au bout.

1° Épreuve écrite.

1° Toxicologie: *Examen de taches de sang.*

2° Pharmacie galénique: *Pectine et mucilages, analogies et différences; leur rôle dans la préparation des médicaments galéniques.*

3° Matière médicale: *Digitale et strophantus.*

2° Épreuve orale.

1° *Dissertation sur*:

Acide salicylique et ses dérivés.

2° *Reconnaissance de 20 produits de la matière médicale et de 20 médicaments chimiques et galéniques.*

3° Épreuve pratique.

A. — Physique : 1° *Détermination d'un point de fusion.* 2° *Détermination d'un pouvoir rotatoire.*

B. — Matière médicale : *Histologie d'une racine d'aunée.*

Le jury accorde :

Le premier prix à M. Michonneau qui a obtenu 62 points sur un maximum de 100.

PRIX DE FONDATION

Prix Ménier

Un seul candidat, M. A. Duval, a remis un mémoire sur le sujet proposé :

Les Jaborandis et leurs succédanés.

Le jury en accordant le prix Ménier à M. Duval lui exprime toute sa satisfaction pour l'ensemble de son travail qui dénote chez son auteur de véritables qualités scientifiques et le félicite particulièrement du soin apporté aux nombreux dessins de morphologie externe et interne qui accompagnent la description des espèces étudiées.

Prix Laroze

Deux candidats ont pris part au concours, MM. Jouve et Tardy.

M. Jouve a remis les mémoires suivants :

1° *Recherche et dosage de l'iode dans quelques produits organiques pharmaceutiques.*

2° *Quelques réactions colorées distinctives de quelques acides organiques.*

3° *Dosage du silicium dans les ferro-siliciums.*

M. Tardy a déposé un travail intitulé :

Sur quelques essences du genre anisique.

Le jury estime que le mémoire de M. Tardy, remarquable par la méthode et la précision que son auteur a apportées dans ses recherches d'analyse immédiate, l'emporte de beaucoup sur ceux de son concurrent et propose de lui décerner le prix Laroze.

Prix Laillet

Un seul candidat, M. Fraquet, s'est présenté au concours du prix Laillet portant cette année sur la zoologie.

1° Épreuve écrite : *les protozoaires parasites de l'homme et des animaux.*

2° *Reconnaissance de 20 animaux.*

3° *Dissertation sur les Bothriocéphalidés.*

L'ensemble des épreuves ayant été satisfaisant, le jury décerne le prix Laillet à M. Fraquet.

Prix Lebault

Douze concurrents se sont fait inscrire, mais quatre seulement ont pris part à toutes les épreuves, ce sont MM. Deval, Deprat, Dupuis et Goigoux.

1° Épreuve écrite : *Généralités sur les réactions, l'extraction et le dosage des alcaloïdes dans les végétaux et dans les préparations pharmaceutiques.*

2° *Reconnaissance de 20 médicaments chimiques et galéniques.*

Le jury propose de décerner le prix LEBAULT à M. DUPRAT qui a obtenu le plus grand nombre de points, tout en exprimant aux autres concurrents sa satisfaction pour l'ensemble de leurs épreuves.

PRIX DESPORTES

Un seul candidat s'est présenté pour subir les épreuves suivantes :

1° Épreuve écrite : *Formation comparée de l'embryon chez les angiospermes et les gymnospermes.*

2° Épreuve pratique : *Détermination par les caractères histologiques d'une tige de Térébinthacée.*

3° *Reconnaissance de 60 plantes fraîches.*

Devant l'insuffisance des épreuves, le jury propose de ne pas décerner le prix DESPORTES pour l'année 1901-1902.

PRIX BUIGNET

Cinq candidats se sont fait inscrire.

Épreuve écrite :

1° *Description et usage du spectroscope.*

2° *Mesure du grossissement du microscope composé.*

Le jury propose d'attribuer le premier prix BUIGNET à M. DUPAU et le deuxième prix à M. LOBSTEIN.

Prix Flon

Le sujet proposé par l'école pour 1902 était :

Méthode nouvelle et avantageuse de production des composés chimiques usités comme médicaments.

Un seul mémoire a été déposé par M. Fosse sur les sujets suivants :

1° *Procédé avantageux de préparation de l'aldéhyde du β naphtol.*

2° *Procédé industriel.*

3° *Procédé avantageux et industriel de préparation de l'acide du β naphtol.*

Le jury estime que les résultats obtenus par M. Fosse sont intéressants et il propose de décerner à leur auteur le prix Flon pour l'année 1902.

PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES

PREMIÈRE ANNÉE

Chimie

Vingt candidats désignés par leurs notes ont pris part au concours.

1° Épreuve pratique : *Préparation : 1° du sulfure de sodium ; 2° du chlorure d'antimoine ; 3° du chloroforme.*

2° *Analyse d'un mélange d'azotates de plomb et de zinc.*

Le jury a accordé :

Une *première médaille d'argent* à M. Mariani (272 points).

Une *deuxième médaille d'argent* à M. Guignepied (271 points).

Des *mentions honorables* à MM. Le Chat (268 points).

Gérard (264 points).

Frotté (263 points).

DEUXIÈME ANNÉE

Physique

Sur vingt-quatre élèves appelés à concourir, douze se sont présentés.

1re Épreuve : *Déterminer le poids moléculaire d'un corps par la méthode des densités de vapeur (tétrachlorure de carbone).*

2e Épreuve : *Déterminer la constante d'un psychromètre.*

Le jury propose d'accorder deux médailles, l'une à M. Joly, l'autre à M. Scagliola et de les classer *ex æquo.*

DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES

Chimie analytique

Sur vingt-deux candidats désignés par leurs notes, dix-neuf ont pris part au concours.

1re Épreuve : *Dosage de l'acide cyanhydrique dans un cyanure par la méthode de Denigès.*

2e Épreuve : *Dosage du chlore dans un chlorure par la méthode pondérale.*

Le jury accorde :

Une *première médaille* à M. Cazalé (205 points, 5), une

seconde médaille à M. Jarousse (199 points, 5) et des *mentions honorables* à MM. Petitjean (197,5), Lagard (195,5) et Blaire (194,5).

TROISIÈME ANNÉE

Micrographie

Sur vingt et un candidats appelés à concourir quatorze se sont présentés.

1re Épreuve : *Détermination histologique de la tige du* Gingko biloba.

2e Épreuve : *Étude d'un thalle de* Marchantia polymorpha.

Le jury accorde :

Une *première médaille d'argent* à M. Duval (165 points, 5), une *deuxième médaille d'argent* à M. Espitalier (138 points, 5) et des *mentions honorables* à MM. Perrine (132 points), Auclair (131 points) et Guillemin (130 points).

Microbiologie

Quatorze candidats sur vingt et un inscrits ont subi les épreuves suivantes :

1° *Recherche du bacille de la tuberculose dans les crachats.*

2° *Détermination au microscope d'un champignon inférieur.*

3° *Reconnaissance de 10 microorganismes par l'aspect extérieur des cultures et de 2 microbes pathogènes en préparations microscopiques.*

4° *Préparation d'un milieu de culture (pommes de terre).*

5° *Transvasement aseptique d'un liquide.*

Le jury propose de décerner les récompenses suivantes :

Premier prix : M. Espitalier.

Deuxième prix : M. Thévenard.

Première mention : M. Rousseau.

Deuxième mention : M. Gautier.

NOTICE
SUR LES PRIX DE FONDATION

INSTITUÉS

PRÈS L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Prix Menier

(*600 francs et une médaille d'argent.*)

Par une lettre en date du 4 novembre 1859, M. Menier, pharmacien-droguiste à Paris, offrait à l'École supérieure de Pharmacie un coupon de rente de 500 francs pour la fondation d'un prix spécial de matière médicale, à décerner annuellement sous son nom.

Un décret du 17 décembre 1859 autorisa l'École de Pharmacie à accepter cette fondation.

L'article 2 stipulait que lorsque le prix ne serait pas attribué, les arrérages de la rente seraient capitalisés pour augmenter la valeur des prix à décerner les années suivantes.

En outre, un arrêté ministériel en date du 18 février 1866 autorisait l'École à décerner au lauréat du *prix Menier* une médaille d'argent dont la valeur serait également prélevée sur les arrérages de la rente.

Par suite de ces dispositions et en vertu d'une décision ministérielle du 27 octobre 1866, la valeur annuelle du *prix Menier* a été portée à 600 francs, plus une médaille d'argent.

Sont admis à concourir, en vue de l'obtention du dit prix, les élèves ayant pris au moins quatre inscriptions dans une École supérieure de Pharmacie ou six dans une École préparatoire, et les élèves en pharmacie justifiant au moins de deux années de stage régulier soit dans les pharmacies civiles, soit dans les hôpitaux civils, militaires ou de la marine.

Le programme du concours comporte trois épreuves, parmi lesquelles une dissertation écrite en français ou un mémoire sur un sujet d'histoire naturelle médicale donné chaque année par l'École. Ce mémoire doit être remis au secrétariat le 18 juin au plus tard.

Le sujet de dissertation choisi par l'École pour l'année 1903 est le suivant : « *Étude botanique des plantes fournissant des gommes et appartenant à d'autres familles que celles des Légumineuses et des Rosacées.* »

Prix Laillet

(500 francs.)

Aux termes de son testament en date du 4 mars 1866, M. Laillet (Frédéric-Edmée), ancien pharmacien à Paris, léguait à l'École supérieure de Pharmacie de Paris une somme de 20.000 francs pour la fondation de deux prix annuels d'une valeur de 500 francs.

Par décret du 20 avril 1876, le Ministre de l'Instruction publique était autorisé à accepter ce legs au nom de l'État.

Toutefois, en suite d'un jugement rendu par le tribunal de Pithiviers, le 7 janvier 1881, le montant du dit legs s'est trouvé réduit à la somme de 14.278 fr. 50.

La rente, qui ne dépassait pas 500 francs, fut appliquée, par arrêté du 24 mars 1882, à l'institution d'un prix annuel de même valeur qui, sous la dénomination de son fondateur, devait être affecté alternativement à la Pharmacie et à la Zoologie.

Le règlement qui détermine la nature des épreuves admet

les seuls élèves de 3e année à concourir en vue de l'obtention du *prix Laillet*. Le concours est ouvert au mois de juin.

Les candidats se font inscrire du 15 au 18 juin.

Prix Laroze

(500 francs.)

Par un testament olographe du 20 avril 1868, M. Paul Laroze, ancien pharmacien, décédé à Paris le 27 février 1871, a légué à l'École supérieure de Pharmacie de Paris une somme de 10.000 francs pour la fondation d'un prix annuel de 500 francs, à décerner, sous son nom, au meilleur mémoire écrit en français, imprimé ou manuscrit, sur l'analyse qualitative ou quantitative, pour tâcher de prévenir les erreurs dans les rapports ou analyses chimiques.

Un décret en date du 31 janvier 1874 a autorisé l'acceptation du legs. L'Assemblée des professeurs de l'École, aux termes d'un arrêté en date du 1er mai 1874, désigne chaque année la branche de la science dans laquelle les concurrents, qui devront être reçus pharmaciens de 1re et de 2e classe, ou élèves inscrits dans une école supérieure de pharmacie de France, choisiront leur sujet.

Les mémoires doivent être déposés au secrétariat du 15 au 18 juin, au moment de l'inscription des candidats.

Prix Gobley

(biennal, 2.000 francs.)

M. Gobley, membre de l'Académie de médecine, ancien agrégé de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, décédé le 1er septembre 1876, léguait à la dite École, par un testament olographe en date du 28 novembre 1872, une rente annuelle et perpétuelle de 1.000 francs en 3 p. 100, exempte de tous

frais, destinée à fonder, près cet établissement, un prix de 2.000 francs qui serait décerné, tous les deux ans, à l'auteur du meilleur travail soit sur un sujet proposé par l'École, soit sur un sujet quelconque se rattachant aux sciences pharmacologiques.

L'acceptation de cette fondation fut autorisée par décret du 26 juin 1877.

Les mémoires doivent être déposés au secrétariat au moment de l'inscription des candidats, du 15 au 18 juin.

Le *prix Gobley* sera décerné en 1903.

L'École a proposé le sujet suivant : « *Étude d'un alcaloïde employé en pharmacie.* »

Prix Lebeault

(500 francs.)

Par testament olographe, en date du 22 octobre 1874, M. Lebeault (Joseph), pharmacien à Paris, décédé le 20 juin 1875, léguait à l'École supérieure de Pharmacie de Paris une somme de 10.000 francs, dont l'acceptation au nom de l'État fut autorisée par un décret du 8 février 1878, au profit de cet établissement.

Le décret stipulait que la dite somme serait placée en rente 3 p. 100 sur l'État et les arrérages affectés à la fondation d'un prix annuel (dont la valeur fut ultérieurement fixée à 500 francs par arrêté en date du 18 juillet 1877) qui serait décerné aux élèves de la dite École, à la suite d'un concours portant alternativement sur la Pharmacie et sur la Zoologie médicale.

Le concours a lieu tous les ans au mois de juin. Sont admis à y prendre part, dans les conditions déterminées par un règlement spécial, les élèves de la 2e année pour la Pharmacie, les élèves de la 3e année pour la Zoologie.

Les candidats doivent se faire inscrire du 15 au 18 juin.

Prix Desportes

(*558 francs.*)

M. Desportes (Eugène-Henri), membre de l'Académie de médecine, par un acte notarié en date du 2 décembre 1874, avait fait don à l'École supérieure de Pharmacie de Paris d'un titre de rente de 700 francs (1) pour la fondation d'un prix annuel de pareille somme, à décerner, après concours, à un élève de cet établissement.

L'acceptation de cette libéralité par le Ministre de l'Instruction publique, au nom de l'État, fut autorisée par un décret du 22 janvier 1875.

En outre, un arrêté en date du 14 juillet 1875, portant règlement du concours, disposait que le *prix Desportes*, consistant en une somme de 700 francs, qui pourrait être augmentée du montant des arrérages provenant de la valeur des prix non distribués antérieurement, serait décerné à l'élève « qui se serait le plus distingué dans les travaux pratiques de micrographie, dans les études de botanique générale, anatomie, organographie et physiologie et dans les connaissances des plantes ».

Tous les élèves appelés à suivre, pendant l'année scolaire, les travaux pratiques de micrographie sont admis à prendre part au concours, ouvert à partir du 20 juin.

Ils se font inscrire du 15 au 18 juin.

Prix Henri Buignet

(*1er prix: 600 francs; 2e prix: 400 francs.*)

Par un acte notarié du 19 mai 1877, Mme Hallais (Amélie-Louise), veuve de M. Henri Buignet, en son vivant professeur de physique à l'École supérieure de Pharmacie de

---

(1) Par suite des conversions successives de la rente 5 p. 100 sur l'État français, la valeur du *Prix Desportes* a été réduite, à partir de 1895, à un produit annuel de 558 francs, somme qui est attribuée au lauréat.

Paris, faisait donation à la dite École d'un titre de 1.000 francs de rente 3 p. 100 sur l'État français pour la fondation de deux prix annuels de Physique, l'un de 600 francs, l'autre de 400 francs, à décerner, après concours, à deux élèves de cet établissement, sous le titre *Prix Henri Buignet*.

Un décret en date du 18 juillet 1877 autorisa le Ministre de l'Instruction publique à accepter cette donation.

Les élèves qui ont suivi avec assiduité les manipulations de physique de l'année sont seuls admis à prendre part au concours, qui a lieu au mois de juin.

Les candidats se font inscrire du 15 au 18 juin.

Prix Flon

(565 francs.)

Par un testament olographe, en date du 20 août 1846, M. Flon (Pierre-François-Henri), ancien pharmacien, décédé à Paris le 5 juillet 1851, avait légué à l'École de Pharmacie la nue-propriété d'une somme de 16.000 francs, pour fonder, sous son nom, un prix annuel et perpétuel en faveur du « meilleur mémoire sur une question de Chimie ou de Physique appliquée aux arts et à l'industrie, alternativement ».

Par décret du 8 juin 1854, délibéré en Conseil d'État, le Directeur de l'École de Pharmacie était autorisé à accepter le dit legs, mais jusqu'à concurrence d'une somme de 13.000 francs seulement, laquelle, en tenant compte des recouvrements effectués à ce jour, produit un revenu annuel de 565 francs, qui constitue la valeur du prix attribué au lauréat.

Aux termes du règlement du concours, sont admis à y prendre part les pharmaciens et les étudiants en pharmacie en cours de scolarité.

La question à traiter par les candidats, arrêtée par le Conseil de l'École, est publiée annuellement pour chacune des spécialités de la science désignées par le fondateur.

Le concours a lieu à partir du 20 juin.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat et déposer leur mémoire au moment de leur inscription, soit du 15 au 18 juin.

Le sujet choisi par l'École pour 1903 est le suivant : « *Sur une application avantageuse de la physique à la production ou à l'étude des composés chimiques usités comme médicaments.* »

MELUN. IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE. — PR. 206 T

